Préservons nos eaux souterraines, sources d'eau potable

Gestion des rivières et des eaux souterraines

EPTB Vistre Vistrenque

1er JUILLET 2024

Bulletin des nappes Vistrenque et Costières

Juin marque le début de la période de décharge estivale

Etat de remplissage des nappes Juin 2024

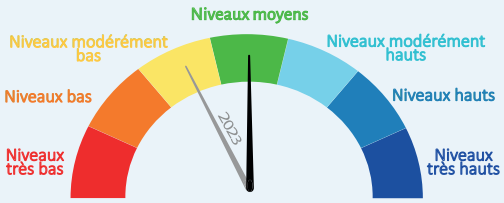

Nappe de la Vistrenque

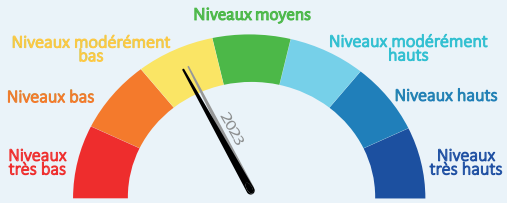

Nappes des Costières

Si les mois de mars et mai ont été excédentaires en précipitations, juin inverse la tendance avec un cumul de pluie comptabilisant seulement 30% et 40 % du cumul moyen.

La recharge des nappes est survenue très tardivement cette année, entre les mois de mars et mai. Particulièrement bienvenue elle a permis de restaurer des niveaux conformes aux moyennes interannuelles, voire localement excédentaires.

La décharge estivale du niveau des nappes s'amorce début juin comme le montre la baisse du niveau observée en juin sur 15 des 16 forages de surveillance.

Ainsi sur la majeure partie du territoire le bénéfice des pluies printanières reste présent et les nappes conservent des niveaux conformes aux moyennes inter-annuelles.

La bordure Nord à proximité des garrigues conserve des niveaux légèrement excédentaires.

Sur le secteur des Costières, la situation favorable peine à se maintenir notamment à Saint-Gilles où le niveau de la nappe passe sous le niveau de la mer le 6 juin.

L'état de remplissage des nappes début juillet se situe donc autour de la moyenne. Ainsi en ce début d'été, à l'exception de la partie centrale de la nappe de la Vistrenque, la situation est plus favorable que celle des 4 années précédentes.

Limitation des usages de l'eau

Aucune mesure de limitation des usages de l'eau ne concerne les nappes Vistrenque et Costières.

Notre eau souterraine est précieuse !

Utilisons la de façon mesurée et économe

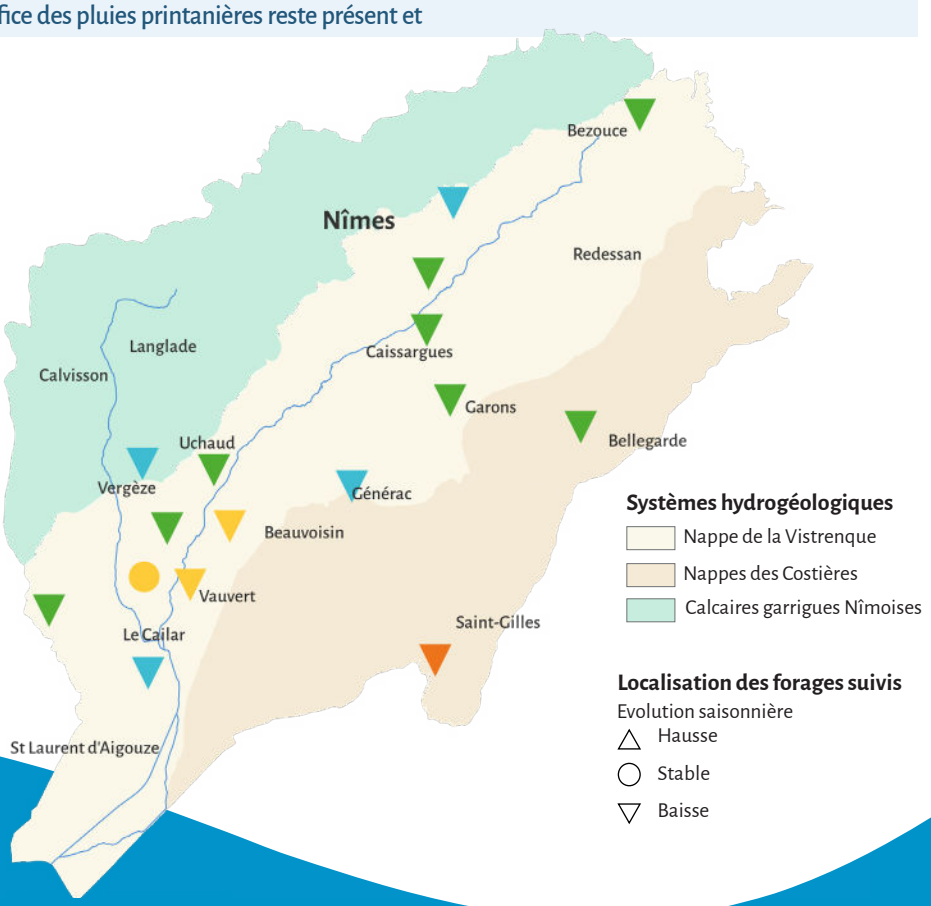

EPTB Vistre Vistrenque
www.vistre-vistrenque.fr